



COMpte-rendu d'activité

2023



SOMMAIRE

1	Les intégrations en entreprises	4
1.1	Évolution du nombre de recrutements	4
1.2	Caractéristiques du public	5
1.3	Répartition par genre et par âge	6
1.4	Les secteurs d'embauche	6
1.4.1	Dans la production	7
1.4.2	Dans les services	7
1.5	Faciliter l'embauche, aider au maintien dans l'emploi : l'accompagnement aux démarches administratives	8
2	La formation	9
3	Les employeurs et les associations partenaires	10
3.1	Les employeurs	10
3.2	Les associations partenaires	11
4	Les bénévoles	12
5	Les actions de plaidoyer	14
6	Le financement	15
7	Communication et vie associative	16
7.1	Communication	16
7.2	Vie associative	17
8	Perspectives	17

L'EDITO

Nous remercions l'ensemble des bénévoles, des partenaires et des financeurs qui depuis 2019 mettent en œuvre et soutiennent le projet porté par Job4Mi Ouest.

Tout au long de l'année 2023, nos actions en faveur de l'emploi, de la formation ainsi que nos actions de plaidoyer ont contribué à **mettre en évidence la richesse apportée par chaque personne exilée, nouvellement arrivée sur notre territoire.**

En 2023, ce sont 21 entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs, qui se sont engagées en faveur de la diversité.

Pour JoB4Mi Ouest, l'année 2023 a été marquée par la mise en place d'une gouvernance collégiale : 5 co-présidents et co-présidentes forment aujourd'hui le bureau de l'association.

L'année 2023 a également été marquée par une diversification des sources de financement, avec la mise en place d'un système de cotisations. Nous remercions chaleureusement les entreprises partenaires et les bénévoles qui par leur soutien financier contribuent à la pérennisation des actions de l'association.

1

Les intégrations en entreprises

Depuis sa création à l'été 2018, Job4Mi Ouest a pour objectif de développer et d'accompagner l'accès à l'emploi direct de personnes primo-arrivantes, pour faciliter leur intégration sur le territoire, en favorisant leur embauche sur des emplois non pourvus.

Le réseau constitué par l'association associe :

- Des entreprises qui recrutent
- Des associations qui accompagnent les personnes exilées
- Des bénévoles

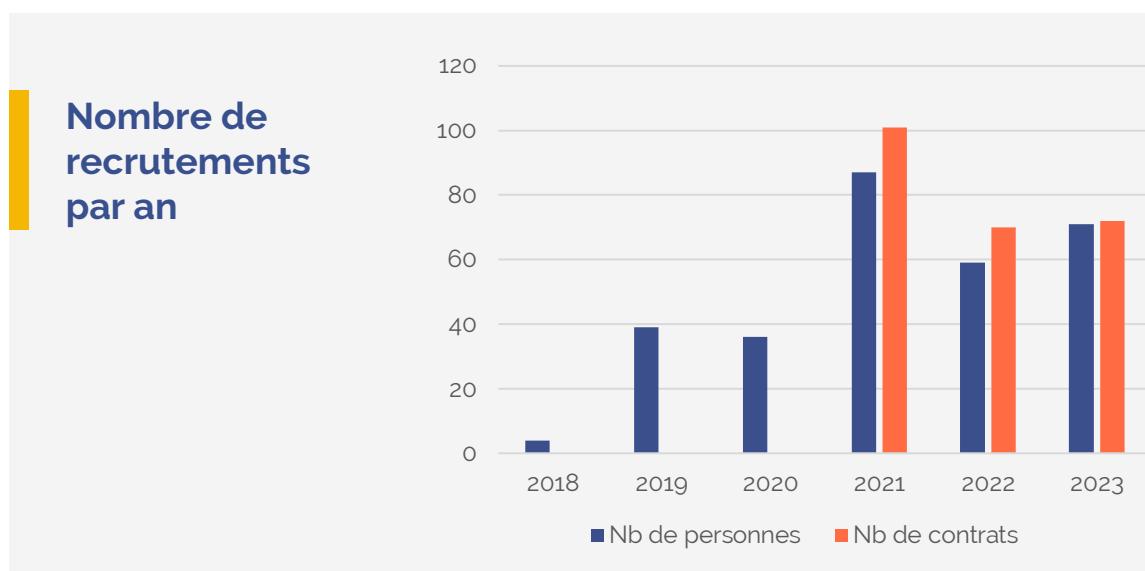
1.1

Évolution du nombre de recrutements

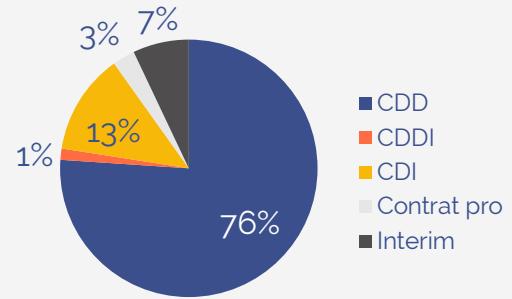
En 2023, l'association a réalisé **72 mises en relation suivies d'un recrutement**, ce qui représente **71 personnes** ayant bénéficié d'un ou de plusieurs contrats, 1 personne a bénéficié de deux contrats.

Pour permettre le recrutement de 71 personnes, près de **300 entretiens** ont

été réalisés par l'équipe de bénévoles de Job4Mi Ouest. Ces entretiens permettent de présenter le poste, le cadre et les conditions de travail à la personne candidate. Il s'agit également de s'assurer de l'autorisation de travail, de la motivation et de l'adéquation du niveau de français et des compétences avec le poste visé.



**13% des contrats signés sont des CDI
23% des mises en emploi sont des sorties positives : CDI et CDD de plus de 6 mois**
Nous observons que de plus en plus de personnes refusent de signer un CDI.



1.2

Caractéristiques du public

Près de 80 % des personnes recrutées sont des bénéficiaires de la protection internationale.

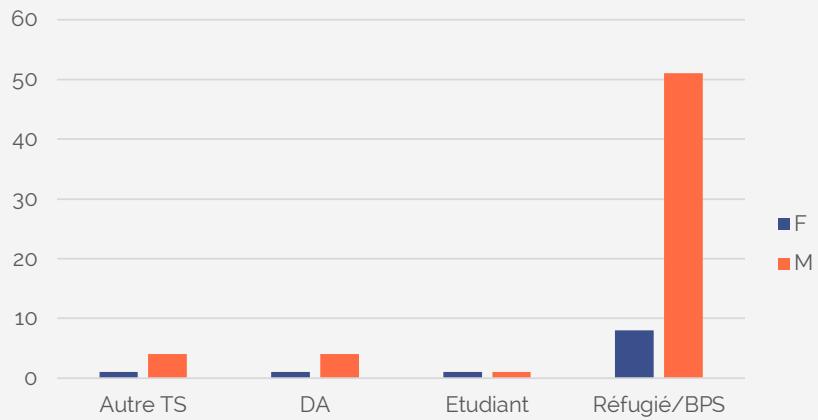
Depuis 2021, la part de personnes en demande d'asile recrutées recule fortement : en 2023, elles ne représentent que 7 % des personnes recrutées. Peu d'entreprises acceptent de recruter ces statuts, principalement :

- du fait des démarches administratives d'autorisation de travail à réaliser

- de l'incertitude planant sur l'issue de la demande d'asile : s'il s'avère que la personne est déboutée, elle n'aura plus le droit de travailler et l'employeur devra mettre fin au contrat.

De plus, en 2023, la durée moyenne d'examen des demandes d'asile par l'OFPRA a diminué, réduisant d'autant plus le laps de temps pour travailler (6 mois après l'enregistrement de la DA auprès de l'OFPRA et tant que ce dernier n'a pas donné sa réponse).

Recrutement par statut



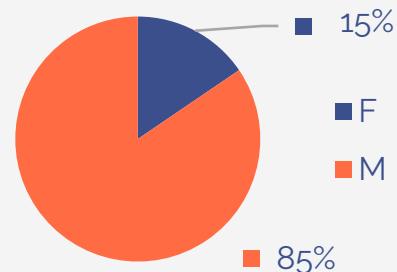
Les secteurs ayant recruté des personnes en demande d'asile en 2023 sont :

- L'intérim
- La restauration
- Les services à la personne

1.3

Répartition par genre et par âge

Les hommes représentent 85 % des personnes recrutées, en légère augmentation par rapport à 2021, les femmes ne représentant que 15% des personnes recrutées. C'est identique à 2022. Les jeunes de moins de 25 ans représentent environ 15 % des personnes recrutées.



Les femmes exilées sont presque aussi nombreuses que les hommes parmi les signataires du CIR (47 %) ; néanmoins elles ont beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi. Plus de 50% des femmes étrangères travaillent dans un métier du secteur du « care ». Les femmes arrivant sur le territoire ont une pluralité de profils et de parcours. Elles sont confrontées à davantage de freins, notamment celles ayant des contraintes familiales :

- Les familles monoparentales sont constituées en majorité par les mères ;
- Il y a un manque criant de places en crèches sur le territoire ;
- Le manque de réseau, l'isolement peuvent freiner l'apprentissage de la langue.

Face à ce constat l'association a lancé fin 2023 un groupe de travail avec plusieurs partenaires (Aréa, le Diaconat protestant, Adélis, le PLIE) pour réfléchir à des actions à mener collectivement pour favoriser l'insertion professionnelle des femmes exilées.

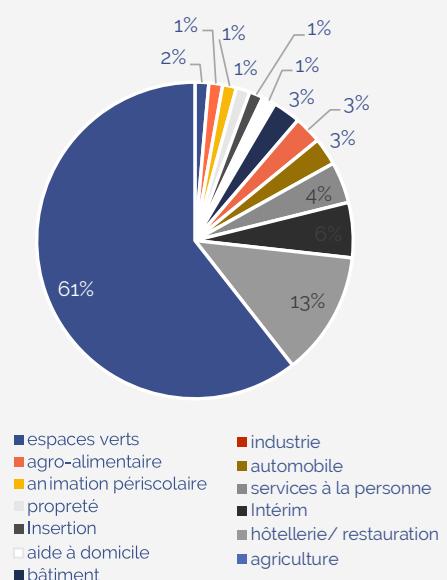
1.4

Les secteurs d'embauche

Les embauches se concentrent principalement dans **3 secteurs qui représentent 80 % des recrutements** dont **l'agriculture** à hauteur de **61 %**.

- L'agriculture
- L'hôtellerie-restauration (13%)
- L'intérim (6%)

Néanmoins des embauches ont été réalisées dans des secteurs d'activité très variés : le bâtiment, l'industrie, les services à la personne, les espaces verts, la propreté, l'animation périscolaire. Un nouveau partenariat avec Europcar a également permis le recrutement de 2 personnes pour préparer les véhicules de location.



1.4.1

Dans la production

Le principal secteur de recrutement est **l'agriculture**.

C'est un secteur qui répond à des besoins saisonniers importants et qui intègre des personnes allophones avec un très petit niveau de français. Cela permet à des personnes non francophones de mettre un premier pied dans le monde du travail lors de leur arrivée en Loire-Atlantique.

Job4Mi Ouest a signé un partenariat avec la Fédération des Maraîchers Nantais afin de renforcer les liens avec les maraîchers du territoire.

La Fédération des Maraîchers Nantais est une association dont la mission est d'accompagner le développement des entreprises, de défendre les intérêts collectifs et moraux de ses adhérents et de promouvoir la filière, les cultures, les métiers. En association avec Job4Mi Ouest, ce partenariat permet de lutter contre un manque de main d'œuvre important dans le secteur. Durant la saison, ce sont plus de 1000 ETP qui sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de tout le système de production.

Aujourd'hui les employeurs se tournent vers une main d'œuvre moins qualifiée et s'ouvrent à tous les profils.

Le deuxième levier est le travail sur la mobilité effectué par Job4Mi Ouest, avec le soutien des employeurs, qui met en place un système de covoiturage au départ de Nantes. L'identification et le recrutement de candidats ou candidates avec le permis de conduire sont des enjeux essentiels.

Un troisième levier essentiel pour assurer le maintien dans l'emploi est la compréhension par les futures personnes salariées des règles du monde du travail ainsi que le travail sur l'accueil et l'intégration côté entreprise. En 2024, ces 2 thématiques seront travaillées par Job4Mi Ouest, en collaboration avec la Fédération des Maraîchers Nantais.



Signature convention avec la FMN

1.4.2

Dans les services

Le secteur qui recrute le plus est celui de **l'hôtellerie/restauration**.

Dans ce secteur, il y a un besoin important de formation pour les métiers de commis de cuisine, service et employé d'étage. Job4Mi Ouest a poursuivi son partenariat avec l'organisme de formation Asforest, comme en 2022.

Cela s'est traduit en 2023 par 9 entrées en formation qui ont débouché sur 7 contrats en restauration, dont 6 en CDI. La formation est une porte d'entrée vers l'emploi durable.

Dans ce secteur, il y a eu également 2 embauches sans formation au préalable.

1.5

Faciliter l'embauche, aider au maintien dans l'emploi : l'accompagnement aux démarches administratives

Dans le cadre de ses missions, Job4Mi Ouest accompagne les employeurs ainsi que les bénévoles et travailleurs sociaux des associations partenaires dans les démarches administratives liées au recrutement de salariés étrangers.

Depuis 2023, une plateforme juridique permet de répondre en moins de 48h aux questions que se posent entreprises et associations sur le droit au travail des personnes étrangères.

L'association intervient également auprès de la préfecture, à la demande d'entreprises ou d'associations partenaires, lorsque celles-ci rencontrent des difficultés administratives mettant en péril la signature d'un contrat de travail ou le maintien dans l'emploi.

En 2023, l'association est intervenue auprès de la préfecture à la demande de 14 entreprises et de 5 associations au profit de 31 personnes salariées (versus 14 en 2022) :

Il s'agissait de :

- Personnes demandeuses d'asile déboutées de leur demande d'asile et soutenues par leur employeur pour obtenir un titre de séjour « salarié » ;
- Personnes titulaires d'un titre de séjour « étudiant » souhaitant obtenir un changement de statut suite à l'obtention d'une promesse d'embauche en lien avec leur diplôme obtenu en France ;
- Personnes demandeuses d'asile n'ayant pas obtenu en temps et en heures le renouvellement de leur attestation de demande d'asile ;
- Personnes titulaires d'un titre de séjour temporaire n'ayant pas obtenu en temps et en heures le renouvellement de leur titre de séjour.



2

La formation

La mission de Job4Mi Ouest est de faciliter la mise en emploi directe des candidats. Il peut arriver cependant que des partenariats avec des employeurs impliquent un temps de formation pendant lequel les personnes recrutées sont stagiaires de la formation professionnelle et rémunérées par Pôle Emploi en fonction de leur situation individuelle. Job4Mi Ouest ne s'engage dans ce type de partenariat que si une perspective d'embauche existe à l'issue de la formation.

En 2023, le partenariat s'est poursuivi avec l'organisme de formation **Asforest**, chargé d'organiser des formations dans le **secteur de la restauration et de l'hôtellerie** (postes de serveur, commis de cuisine,

employé d'étage). Il s'agit de formations qualifiantes (Certificat de Qualification Professionnelle) qui débouchent sur un contrat en restaurant ou en hôtellerie. Des cours de FLE sont intégrés à la formation de 400h qui comprend également des périodes de stages en entreprises.

De plus, plusieurs personnes ont été formées au **métier de maçon dans le cadre du dispositif Hope, en partenariat avec l'Afpa et l'agence d'intérim Inserim**.

Enfin, un partenariat avec le **Geiq industrie** a permis d'intégrer deux personnes dans une POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective) "opérateur de production".

Au 31 décembre 2023

- 5 personnes ont été formées au métier de **commis de cuisine** dans l'objectif d'intégrer un restaurant sur la métropole nantaise,
- 4 personnes ont été formées au métier d'**employé d'étage** pour travailler au sein du groupe d'hôtel West Hôtel,

- 3 personnes ont été formées par l'**AFPA**, en partenariat avec **Inserim**, via le dispositif Hope - "Maçon polyvalent" avec pour objectif l'intégration des personnes formées dans le secteur du bâtiment,
- 2 personnes ont été formées par le **GEIQ Industrie** lors d'une POEC de 3 semaines qui a débouché sur un contrat professionnel "opérateur de production" de 12 mois pour l'un d'entre eux.

Parmi ces 14 personnes formées, 9 ont signé un contrat de travail à l'issue de la formation, majoritairement en CDI.

En ce qui concerne les formations dans le secteur de la restauration (commis de cuisine), un stagiaire a arrêté sa formation à la suite d'un cas de force majeure et un stagiaire n'a pas été retenu par l'entreprise bien qu'il ait réussi l'examen final. Les trois autres ont été embauchés en CDD ou en CDI. A l'issue de la formation "employé d'étage", les quatre personnes formées ont obtenu un CDI.

Dans le secteur du bâtiment, 1 personne a été embauchée par Inserim pour un contrat long terme et deux personnes n'ont plus donné de nouvelles.

Une des deux personnes formées par le GEIQ industrie a été embauchée en contrat de professionnalisation et sera embauchée en CDI à l'issue de celui-ci. Le deuxième stagiaire n'a pas été retenu pour des problèmes de comportement.

3

Les employeurs et les associations partenaires

3.1

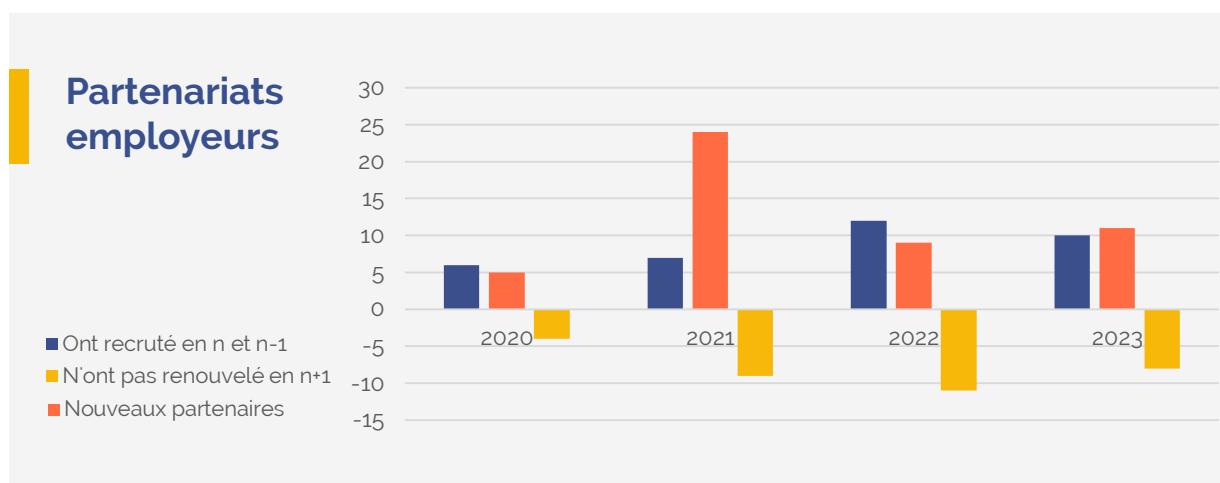
Les employeurs

Job4Mi Ouest a pour mission de sensibiliser les entreprises au recrutement inclusif afin de les convaincre de recruter des personnes étrangères et d'adapter leur niveau d'exigence (niveau de qualification, niveau de français, mobilité...).

31 nouvelles entreprises ont été prospectées en 2023 dont 11 ont donné suite et ont recruté au moins 1 personne.

Le nombre d'employeurs actifs en 2023 est de 21. Nous avons une base stable de 10 employeurs ayant renouvelé leur partenariat en 2023.

Le graphique ci-dessous montre une stabilité des partenariats, avec une diminution en 2023 du nombre d'entreprises ne renouvelant pas leur partenariat en année n+1.



Cela s'explique de plusieurs façons :

- Une augmentation du temps dédié à la prospection d'entreprises par les bénévoles ;
- Une meilleure sécurisation des partenariats avec les nouvelles entreprises démarchées. C'est un objectif pour l'année 2024 de continuer dans cette voie.

3.2

Les associations partenaires

Le nombre d'associations partenaires avec qui nous travaillons pour identifier des candidatures continue de s'élargir. Le réseau de partenaires prescripteurs représente fin 2023 :

- **60 associations**, soit 5 de plus qu'en 2022 ;
- **7 partenaires institutionnels** : le Centre Nantais des Réfugiés, la mission jeunesse de la ville de Saint-Herblain, les services sociaux du CHU, France Travail, le PLIE, la Mission locale et les Unités emploi du département.

Ces partenariats sont essentiels pour lever les freins et faciliter l'intégration en entreprise des personnes recrutées. Nous les rencontrons régulièrement pour renforcer la collaboration. Ainsi l'association a été sollicitée pour présenter ses actions aux conseillers et conseillères du PLIE, lors d'une réunion de service, ainsi qu'à ceux des Unités emplois du département.

Job4Mi Ouest est également intervenue lors d'un **atelier organisé par le Carif-Oref** et Solidarité Estuaire à St Nazaire le 19 octobre 2023 intitulé ***Le recrutement et l'intégration en entreprise des primo-arrivants : échanges de pratique et outils.***

Le 20 juillet, l'association a également animé un **atelier autour des pratiques de recrutement inclusif en partenariat avec Adélis auprès des étudiants en master 1 en ressources humaines, de l'ISME**, l'Institut Supérieur de Management des Entreprises.

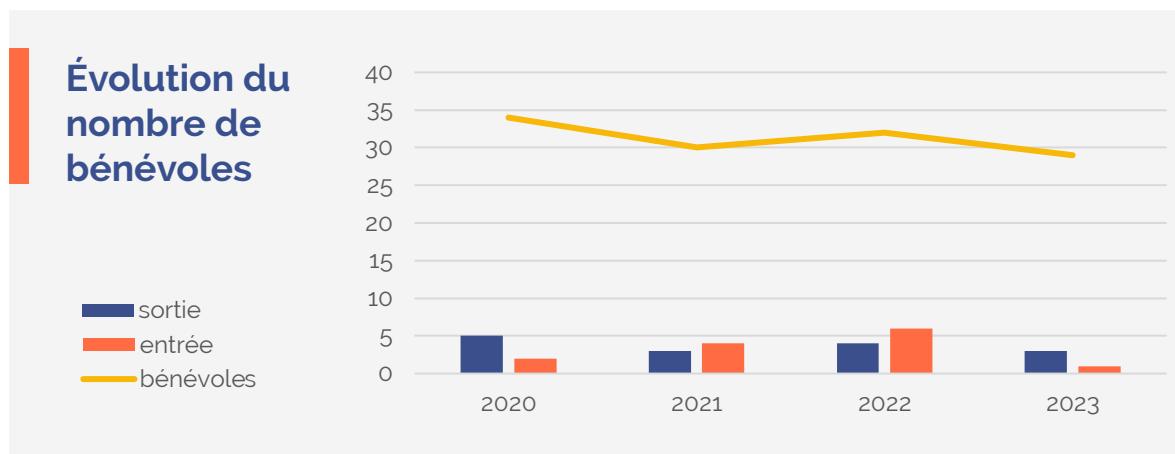


4

Les bénévoles

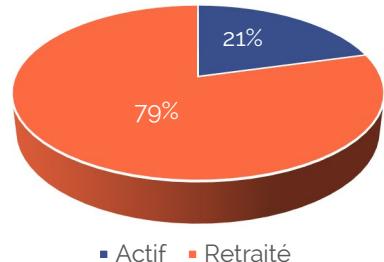
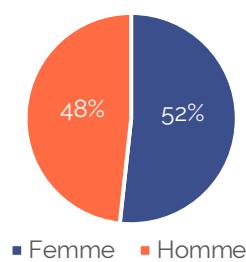
Le nombre de bénévoles est stable depuis 2020 avec 30 bénévoles début 2024.

Nous avons accueilli 1 nouveau bénévole au cours de l'année 2023 et trois ont quitté l'association. Ce constat nous a donc poussés fin 2023 à intensifier notre recherche de bénévoles. Nous avons participé à plusieurs forums (Forum France bénévolat et Forum des Seniors), ce qui nous a permis d'intégrer 3 nouveaux bénévoles début 2024.



22 bénévoles sont actifs sur des projets d'emploi et **6 apportent un soutien** sur des thématiques spécifiques : communication, plaidoyer, juridique.

Les bénévoles se répartissent de la façon suivante :



Afin de mener à bien leurs missions de sensibilisation des entreprises et de pré-recrutement de candidats, les bénévoles qui intègrent l'association bénéficient de deux ateliers de formation, d'une demi-journée chacun :

- Outils et méthodes Job4Mi
- Droit au travail des étrangers

Au printemps 2023, 20 bénévoles de l'association ont participé à la désormais traditionnelle **journée de séminaire annuelle** organisée par Job4Mi Ouest et animée par le Collectif 100 watts. Au

menu, des temps d'interconnaissance, un très bon repas convivial préparé par Le Goût des Autres et beaucoup de travail collectif sur les prochains projets à mener par Job4Mi Ouest : comment favoriser l'insertion des femmes primo-arrivantes en entreprise ? comment accompagner davantage les entreprises partenaires ? comment faciliter l'insertion professionnelle des personnes étrangères avec un niveau très faible de français ?

Un grand merci au :

Collectif 100 watts : collectif-100watts.com
Traiteur Le Goût des Autres : legoutdesautres.org



5

Les actions de plaidoyer

En novembre 2022, les membres de la CFDA 44 avec Job4Mi Ouest ont lancé une **campagne de plaidoyer en faveur de l'élargissement du droit au travail pour les personnes exilées auprès des élus de Loire-Atlantique.**

Les associations ont rencontré à cette fin plusieurs élus locaux (3 députés et une députée ainsi que 2 sénatrices et un sénateur), afin de leur partager nos arguments en faveur de l'élargissement de l'accès au travail des personnes étrangères.



Une rencontre avec le président de la commission des lois, Sacha Houlié, a également eu lieu à sa demande le 2 février 2023 en présence de Mme Charles, directrice de l'Ehpad du Bon Pasteur, de Prisca Gankou Fakanie, salariée au Bon Pasteur et d'Olivier Riom, PDG de l'entreprise du bâtiment Vivolum.

Lors de cette rencontre, nous avons fait valoir les points récapitulés sur les notes de positions de notre plaidoyer local en insistant sur les points qui constituent des freins à l'accès au travail :

- ne pas accorder un accès à l'emploi à tous les demandeurs d'asile dès l'enregistrement de leur demande d'asile peu importe leur nationalité et dans un contexte de raccourcissement des délais d'examen de la demande d'asile, c'est se priver de personnes francophones compétentes (en provenance de pays d'Afrique avec un taux faible de protection), extrêmement motivées pour travailler et contribuer à la société ;
- la possibilité pour les personnes en demande d'asile de travailler pendant leur recours CNDA ;
- la possibilité pour les personnes en demande d'asile ayant travaillé de s'inscrire à pôle emploi et de toucher des indemnités ;
- l'allègement de la procédure d'autorisation de travail : après 6 mois l'accès devrait être effectif comme dans la quasi-totalité des pays de l'Union Européenne sans opposabilité du marché de l'emploi. La liste des « métiers en tension » en L.-A. ne correspondant pas à la réalité du marché de l'emploi actuel est inopérante.

La nouvelle loi promulguée le 26 janvier 2024 ne répondant pas du tout aux attentes des associations, des entreprises et des personnes exilées, Job4Mi Ouest

continuera en 2024 ses actions de plaidoyer pour l'élargissement du droit au travail des personnes étrangères.

6

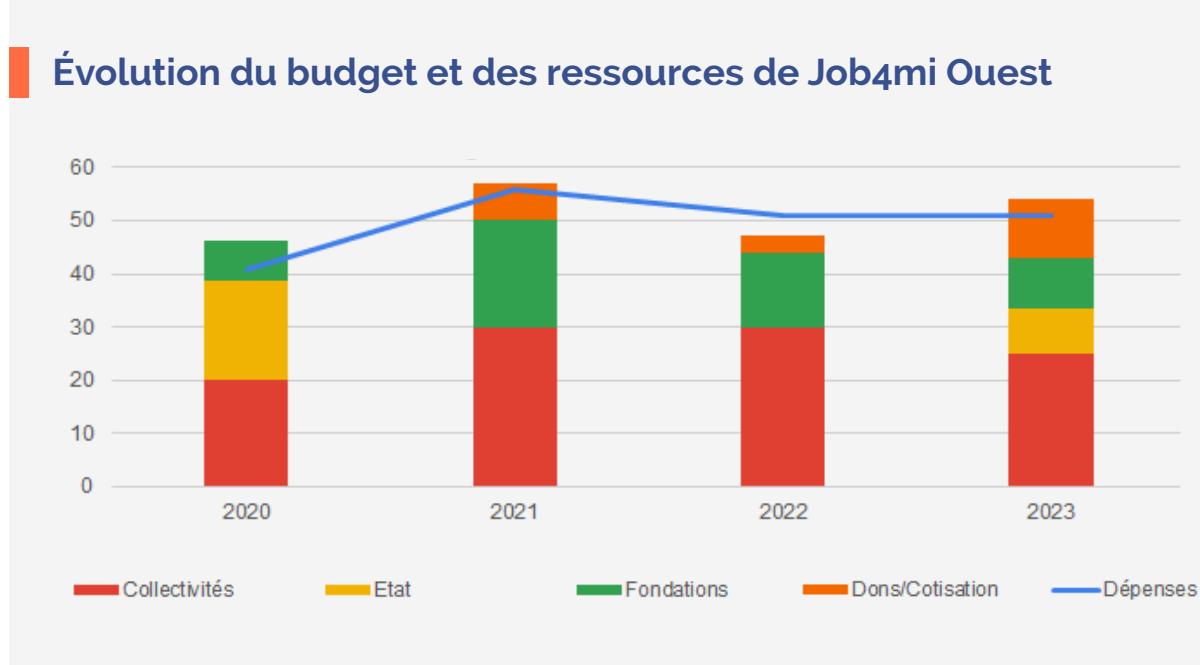
Le financement

Le budget 2023 est arrêté à 51 442€ pour 54 083€ de produits. Le budget, en bénéfice, permet à l'association de compenser le léger déficit de 2022.

L'augmentation du budget s'explique par le recrutement d'un étudiant en alternance pour deux ans, afin de renforcer la coordinatrice de l'association.

Une évolution du modèle économique de l'association a permis l'augmentation de la part des dons privés pour 2023. L'association a également remporté pour la première fois un appel à projet de l'Etat.

Évolution du budget et des ressources de Job4mi Ouest



Entre janvier et mars 2023, Job4Mi Ouest a été accompagnée dans sa stratégie de diversification financière par Françoise Marcus, dans le cadre d'un **programme de mentorat porté par la Fondation Territoriale de Loire-Atlantique**.

2023
Ils nous soutiennent



7

Communication et vie associative

7.1

Communication

Job4Mi Ouest a participé aux podcasts produits par la Fondation Territoriale de Loire-Atlantique « Simple comme mécène », aux côtés de l'entreprise Vivolum, pour mettre en valeur les partenariats entre associations et entreprises au service du bien commun.



Dans le cadre d'un reportage réalisé par **Ouest-France** sur l'intégration professionnelle des personnes étrangères et les difficultés administratives rencontrées par les entreprises, Job4Mi Ouest a été interviewée en octobre 2023 par Marilyse Couraud. Cet interview a été l'occasion de partager la lettre ouverte rédigée par Job4Mi Ouest et signée par une vingtaine d'entreprises en faveur de l'assouplissement de l'accès au travail des personnes étrangères.

Ces patrons refusent l'expulsion de leurs apprentis

Sourire accueillant et veste de travail sur le dos, Demba Camara confie de bonne grâce son histoire, une fois de plus. Le jeune Guinéen, 20 ans, vient d'achever sa journée de travail chez Confort services, à Saint-Herblain (Ille-et-Vilaine). Le 29 septembre, il a signé un CDI. Tout un symbole. La fin d'une longue période d'insécurité appesantie où cette fois il poursuivait depuis six mois. Depuis son départ du pays natal, plusieurs mois sans une bonne formation en France, il a tout.

Son parcours, il l'a mouti lors rencontré avec éducateurs, à l'administration française. À son arrivée à Nantes, Demba Camara a été hébergé par l'association Saint-Benoît-Labre, qui s'occupe des mineurs exilés isolés. Il s'est inscrit en CAP pâtissier et, pour son stage obligatoire, il a contacté Cédric Schneider, le boss de Confort services, idée dégotée au hasard de l'annuaire.

Cadeau empoisonné pour ses 18 ans

Le patron lui a dit oui et l'a même pris en affermance pour sa deuxième année de CAP. Apprenti et dirigeant étaient ravis. « Ça me plaisait beaucoup le travail ici. Mais le jour de mes 18 ans, en août 2021, une obligation de quitter le territoire français (OQTF) tombait dans ma boîte aux lettres. Ça m'a cassé, ça m'a choqué. La préfecture a dit que mes

papiers d'état civil n'étaient pas valables, » il était pourtant allé les chercher lui-même à l'ambassade, à Paris.

Son cas est loin d'être isolé. Des apprentis qui donnent toute satisfaction, en formation comme au boulot, et qui se retrouvent sous le coup d'une OQTF, il y en a beaucoup, en France. Cédric Schneider découvre, alors qu'il poursuit sa formation, que son contrat d'apprentissage va être rompu. On avait pris le temps de le former. J'ai eu le sentiment d'un gros gâchis. Ça m'a fait mal au cœur de le laisser là, sur le trottoir, alors qu'on allait lui signer son CDI. C'est terrible de se dire qu'un jeune va se retrouver à la rue alors qu'on a besoin de lui ! »

Quand le tribunal dévoue le préfet

L'entraucher quand même ? Le dirigeant s'inquiète, mais impossible : « Le métier est risqué et dangereux. Et moi, je suis discipline : je n'imagine pas qu'on pouvait revenir sur une décision de la préfecture comme une OQTF. Si Demba ne m'avait pas rencontré, j'en serai resté là. »

Mais deux mois plus tard, l'ex-apprenti l'appelle pour le convier à une réunion des Patronats solidaires.

Cédric Schneider ne connaît pas cette organisation, née quelques mois plus tôt pour aider les dirigeants

engagés aux côtés de leurs apprentis frappés d'OQTF. L'antenne nantaise d'une habitation de Meunier-sur-Loire, Margot Wolf. « On lui a dit à Cédric : vous n'êtes pas tout seul dans ce cas. On va vous aider à faire des démarches. »

« Je luttais de désespoir contre l'ordre d'expulsion, mais je n'avais pas force. En octobre 2022, nous étions organisés en gros rassemblement à la préfecture, se souvient-il. Pour quatre jeunes. C'était la première fois que je voyais le secrétaire général de la préfecture. Qui nous renvoyait sans cesse à la décision du Tribunal administratif (TA). »

Affolés

Le TA, saisi pour contester les OQTF délivrées par la préfecture, donne rendez-vous au préfet et au dirigeant concerné. En ordonnant au préfet de leur délivrer un titre de séjour. Pour pouvoir travailler en France, par exemple. C'est justement ce qui est arrivé à Demba Camara, qui a obtenu ses papiers en mai. Mais deux années, presque, ont été perdues, relève Margot Wolf, et Cédric Schneider. « C'est problématique, soupirent-ils. D'autant que les réseaux de délinquance recrutent eux aussi, surtout parmi les jeunes en errance. »

Les Patronats solidaires de Loire-Atlantique ont été contactés par environ soixante-dix dirigeants depuis le début, surtout des petits artisans, décompte Margot Wolf. « Et on reçoit de plus en plus d'appels affolés de chefs d'entreprise qui s'inquiètent de la future loi immigration. Et qui se demandent ce qu'il va arriver à leurs apprentis. »



Margot Wolf, responsable des Patronats solidaires en Loire-Atlantique, aux côtés de Cédric Schneider, copropriétaire de l'entreprise Confort services, à Saint-Herblain, l'un des dirigeants impliqués dans l'organisation. (Photo: Ouest-France)

Demba Camara, 20 ans, guinéen, embauché en CDI par Cédric Schneider. (Photo: Ouest-France)

La lettre

L'association Job4Mi, qui met en relation étrangers et employeurs a adressé, avec vingt entreprises et fédérations professionnelles, une lettre aux députés. « Nous appelons à ce que l'accès au travail des personnes exilées, dont les demandeurs d'asile, soit rendu plus simple et plus transparent... Nous demandons au législateur d'adopter une solution pragmatique et ainsi favoriser l'intégration des personnes exilées en améliorant leur employabilité et en limitant la bureaucratie pour les entreprises. » Parmi les signataires, ADC Propreté, Idea, Sigma ou Vivolum.

(1) Confort Services propose des prestations de ménage, d'aide à domicile, de jardinage, à Nantes et dans sa périphérie.

7.2

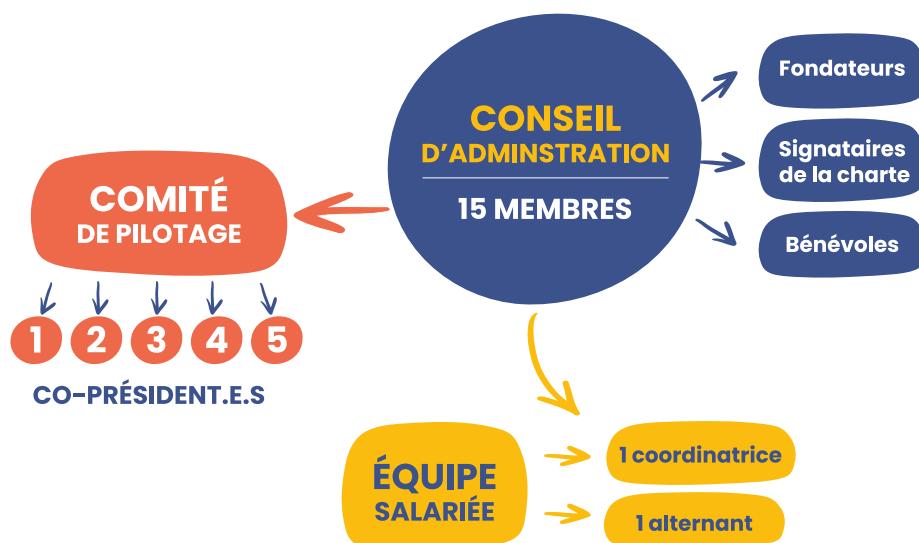
Vie associative

Le groupe des bénévoles en charge des projets d'emploi se réunit le jeudi soir, une fois par mois.

Le Conseil d'administration s'est réuni les 23 mars, 5 juin et 16 octobre.

L'Assemblée générale s'est tenue le 11 avril 2023.

L'Assemblée générale extraordinaire du 11 avril 2023 a permis de valider la modification des statuts de l'association, instaurant une gouvernance collégiale. Cinq membres du conseil d'administration ont été nommés co-présidents et co-présidentes, formant le bureau de l'association. Ce bureau ou « copil » se réunit tous les 15 jours avec l'équipe salariée de l'association.



8

Perspectives

Les actions de Job4Mi Ouest continueront à cibler en 2024 des partenariats à long terme, avec des entreprises pouvant proposer des emplois correspondant aux compétences variées des personnes exilées et à des personnes avec un faible niveau de français.

France Travail a annoncé une baisse des besoins en recrutement pour 2024 mais 4 secteurs sur lesquels travaillent Job4Mi

Ouest continueront à être les secteurs les plus tendus en termes de recrutement : la restauration, l'agriculture, les services à la personne, l'animation périscolaire.

La baisse attendue des financements de la part du département 2024, premier financeur de l'association, renforce la pertinence de la stratégie de l'association de diversifier son modèle économique.



Nous contacter

contact.job4mi@gmail.com

www.job4miouest.fr